



Déclaration CTSD du 24 novembre 2022

Le mercredi 16 novembre s'est achevée la phase de concertations sur les salaires des personnels de l'Éducation nationale entre le ministère et les organisations syndicales. Dans le 1er degré, plus de 46 000 enseignants ont exprimé avec le SNUipp-FSU, leur exigence d'une revalorisation immédiate de leur salaire. Ils sont plus de 600 à avoir signé la pétition dans le Morbihan. À l'heure où la faible attractivité de la profession enseignante est devenue un problème majeur pour le ministère de l'Éducation nationale, la FSU demande une revalorisation historique afin de reconnaître et de rémunérer les métiers de l'enseignement à leur juste valeur et sans contrepartie.

Rendre attractif le métier d'enseignant passe aussi par des conditions de travail améliorées. Le droit à une mobilité choisie en est un des éléments. Le bilan chiffré sur le processus de mobilité intradépartemental présenté au dernier CTA, montre pour le Morbihan des chiffres défavorables pour les collègues : taux de mutation sur les 3 premiers vœux plus faible que la moyenne, taux d'affectation hors vœux important. A plusieurs reprises la FSU a alerté sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé le mouvement du 1er degré et les conséquences subies par les enseignants.

La FSU demande que, dans le cadre du dialogue social, une réflexion se mette en place avant le mouvement 2023.

Les constats dans le 1er degré montrent une nouvelle baisse des effectifs dans le Morbihan dans le public comme dans le privé mais plus encore dans le privé, notamment en élémentaire. Mais un chiffre attire particulièrement notre attention : l'écart entre le constat et les prévisions retenues par la DGESCO. La carte scolaire s'est faite avec 0 poste dans le Morbihan mais avec 177 élèves de plus que prévus. Ces 177 élèves étaient comptés dans les prévisions des écoles. Mais prévisions que vous avez souvent rabetées avec comme conséquence une carte scolaire dans laquelle vous avez été contraint de revenir, à la rentrée, sur plus de la moitié des fermetures conditionnelles et de réaliser les trois-quarts des ouvertures conditionnelles prononcées. Echech d'une carte scolaire dont les écoles ont subi les conséquences.

La FSU demande que la dotation 2023 s'appuie sur la réalité des chiffres des écoles et non sur des chiffres « recadrés » comme l'expriment certains IEN.

Les déclarations méprisantes du ministre sur les AESH, mardi à l'Assemblée Nationale ont profondément heurté une profession engagée au quotidien auprès des élèves en situation de handicap. Outre le fait qu'elles sont profondément mensongères, cette réaction cache surtout une absence d'engagement à sortir les AESH de leur insupportable précarité et à leur donner de réelles perspectives pour une meilleure reconnaissance professionnelle. En plus

de la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B permettant de reconnaître la spécificité de leurs missions, la FSU attend des mesures immédiates pour les AESH : une revalorisation de leur salaire qui va au-delà des annonces floues pour septembre 2023, une refonte de leur grille qui a déjà été rabetée à plusieurs reprises par le relèvement du minima de la Fonction publique, une prime REP/REP+ équivalente à celle des autres personnels, la reconnaissance du temps de travail actuel comme un temps complet et une amélioration de leurs conditions d'exercice. Les AESH valent mieux que l'indifférence et le mépris du ministère !

Dans le second degré, cette rentrée 2022 est marquée par les conséquences de la politique de Jean Michel Blanquer, parti pantoufler dans une Ecole privée, autant pour les personnels que pour les élèves.

Pour les enseignants et les personnels d'éducation, les conditions de travail restent dégradées, avec des effectifs pléthoriques : pour notre département, avec un E/D en collège de 25,56, plus de la moitié des établissements le dépasse. La FSU revendique un E/D à 24, de 20 dans les établissements Éducation prioritaire

Avec des conditions de travail dégradées, un métier qui s'est précarisé, des salaires bloqués, les étudiants tournent le dos au métier de l'enseignement et de l'Éducation. La réponse de l'administration : un recrutement de personnels contractuels, en mode speed dating et quelques jours de formation... Voilà la meilleure des façons pour dégrader l'image du métier d'enseignant et offrir aux élèves le meilleur du service public d'éducation. Et que dire des affectations de juillet en dehors de tout cadre statutaire. Les TZR affectés après les contractuels sont un pas de plus vers la déréglementation. L'entrée dans le métier des collègues stagiaires est elle aussi catastrophique (plusieurs établissements, éloigné des centres de formation, attribution d'HSA, de la fonction de professeur principal), ...toutes les déréglementations y sont !

Avec la première rentrée du nouveau ministre, c'est encore un florilège d'annonces qui n'incite rien de bon : un plan maths bricolé, le collège comme étant le malade du système, la multiplication d'expérimentations chronophages et orientées comme Educfi en collège, la réforme de la voie professionnelle menée par une ministre rattachée au ministère du Travail qui réduit l'enseignement général et rapprocherait l'enseignement pro du modèle de l'apprentissage ou encore l'expérimentation « 2h de sport » concurrente du service public de l'EPS !

Cette rentrée est aussi celle de l'ouverture du nouveau collège de Tréfaven, issue de la fermeture des anciens collèges de Kerentrech et Le Coutaller. Après une fusion « subie » qui a laissé une grande amertume professionnelle et personnelle pour un grand nombre d'agents, ces derniers s'étaient fixés cette rentrée scolaire (pour celles et ceux qui avaient obtenus leur affectation au collège) pour (re)partir sur un nouveau projet pédagogique, une nouvelle dynamique. C'est au contraire la rentrée la plus catastrophique de leur carrière qu'ils ont vécue. Le « challenge » pour la future équipe de ce nouvel établissement avait pourtant maintes fois été répété depuis 2017. Étaient attendus, un projet pédagogique ambitieux, innovant, attrayant et une équipe dynamique, motivée et engagée pour réussir le pari de la mixité sociale. Le discours laisse place à une longue liste de problèmes de bâti, de

dysfonctionnements, un grand nombre de soucis matériels, techniques et informatiques à un tel point que des enseignements ne peuvent toujours pas être menés ou de façon dégradée.

Ce CTSD se tient alors que le mouvement interacadémique bat son plein. Cette année, le Morbihan révèle ses premiers postes POP, dont un au futur lycée de Ploërmel. La FSU est en attente d'un Groupe de Travail concernant cet établissement quant au secteur de recrutement, les effectifs, les postes, et ceci bien avant l'ouverture du mouvement intra en mars.

En cette veille d'élections professionnelles, la FSU, par son expertise, a toujours su défendre les personnels avec énergie et efficacité, celle-ci portera encore la voix de l'ensemble des agents de l'Education nationale face au projet Macron, synonyme d'école au rabais et de régressions pour les personnels.